PREMIERE PARTIE

PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/211/F /2026-2027 pour la fourniture de deux camionnettes double cabine Toyota Hilux 2.4 L 2GD-FT 2393 et un Bus Toyota coaster nouveau modèle, 6 cylindres à injection au Sénat

Date de publication :2../..10../2026.

Date d'ouverture des offres 22/.10../2026.

1. OBJET DU MARCHE

Le Sénat du Burundi invite par le présent Appel d'Offres, les candidats remplissant les conditions à présenter leurs offres sous plis fermé portant la mention **« Offre pour la fourniture de deux camionnettes double cabine 2.4 L 2GD-FT 2393 et un bus Toyota coaster nouveau modèle, 6 cylindres a injection au Sénat ».**

Les caractéristiques de ces deux camionnettes et bus coaster sont reprises dans le Dossier d'Appel d'offres ouvert national, Quatrième partie des Spécifications Techniques.

2. FINANCEMENT DU MARCHE.

Le financement de ce marché est assuré par le Sénat sur son budget ordinaire de l'Etat, exercice 2026-2027. Une partie des sommes accordées sera utilisée par « l'Autorité contractante « le Sénat » pour effectuer les paiements prévus pour l'exécution de ce marché.

3. ALLOTISSEMENT DU MARCHE :

Le marché est en un seul lot unique.

4. CONDITIONS DU MARCHE

La participation à cette invitation n'est limitée. Tout soumissionnaire intéressé, disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises peut soumettre son offre.

5. DELAI, LIEU ET MODALITES DE LIVRAISON

Les fournitures seront livrées dans un délai de **soixante (60) jours calendaires** à compter de la date de notification définitive d'octroi du marché, mais le titulaire du marché peut proposer un délai plus court en consultation avec le soumissionnaire gagnant. Les livraisons se feront au siège du Sénat sis à Gitega, Avenue du Peuple Murundi B.P. : 114 Gitega Tél. (+257) 22 40 50 23

6. GARANTIE DE SOUMISSION

L'offre devra être accompagnée d'une garantie de soumission de **Dix Millions de francs Burundi (10.000.000 FBU)**

« Toute offre non accompagnée de cette garantie sera rejetée par l'Autorité Contractante comme étant non conforme aux dispositions du DAO et sera par conséquent rejetée par la commission de passation du Marché ».

- La garantie de soumission restera valide pendant trente (30) jours suivant l'expiration de la période de validité des offres.
- Les garanties de soumission des soumissionnaires qui n'ont pas été retenus seront renvoyées dans un délai maximum de trente (30) jours après expiration du délai de validité des offres.
- La garantie de soumission de l'attributaire du Marché sera libérée lorsque ce dernier aura signé le contrat et après la constitution de la garantie de bonne exécution pour l'attributaire.
- La garantie de soumission sera saisie si :

 (a) le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité des offres ;

 (b) le soumissionnaire n'accepte pas la correction du montant de sa soumission ;

 (c) l'attributaire du Marché, dans les délais fixés :

 - ne signe pas le Marché ;
 - ne fournit pas la garantie de bonne exécution requise.

7. MONNAIE DU MARCHE

L'offre financière sera libellée en Francs Burundi hors toutes taxes mais les frais de douane seront payés par le fournisseur, les paiements s'effectueront dans la même monnaie. L'offre devra être chiffrée HTVA et accompagnée d'un **modèle de lettre de marché signée** qui constitue le contrat au cas où votre offre serait retenue. L'offre doit être accompagnée des prospectus comportant les schémas et images des véhicules dont il est question.

8. DELAI D'ENGAGEMENT DES SOUMISSIONNAIRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quarante-cinq jours (45j) calendaires à compter de la date d'ouverture des offres

9. PENALITES DE RETARD

En cas de non-respect des délais fixés pour la livraison des Fournitures et services, le Fournisseur est passible de pénalités dont le montant est calculé suivant la formule décrite ci-après : **P = M x N/1000, dans laquelle :**

P = Pénalités
M = Montant de la tranche des Fournitures non livrées dans les délais contractuels.
N = Nombre de jours de retard

10. CONSULTATION ET ACHAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables pendant les heures de service à l'adresse suivante : **GITEGA, Avenue du Peuple Murundi, Immeuble du Secrétariat Général du Sénat,**
Téléphone : (+257) 22 40 50 08/22 40 50 23.

Les soumissionnaires consultés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres au Secrétariat Général du Sénat du Burundi moyennant paiement d'un montant de cent mille francs burundais (100.000 FBU) non remboursable dont **50.000FBU sur le compte N° 01106022345 du Sénat** ouvert à la Banque de la République du Burundi BRB intitulé « Frais de fonctionnement du Sénat»

et **50.000FBU au compte N° CC10003 de l'OBR** ouvert à la Banque de la République du Burundi.

11. DEPOT ET OUVERTURE DES OFFRES

Les offres rédigées et sous enveloppe fermée devront parvenir au Secrétariat Général du Sénat au plus tard **le 22/10/2026 à 10 heures 00**, à l'adresse ci-après : **GITEGA, Avenue du Peuple Murundi, Téléphone: (+257) 22 40 50 23/22 40 50 08** avec la mention **« Offre n° DNCMP/211/F/2026-2027 pour la fourniture de deux camionnettes double cabine 2.4 L 2GD-FT 2393 et bus Toyota coaster nouveau modèle, 6 cylindres à injection au Sénat ».**

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique le 22/10/2026 à 10 heures 00 dans la salle des réunions du Sénat à Gitega.

12. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Secrétariat Général du Sénat **à GITEGA, Avenue du Peuple Murundi, Téléphone : (+257) 22 40 50 08/22 40 50 23.**

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : la conformité de l'offre technique et de l'offre financière la moins disante.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à Gitega, le 28/9../ 2026

LE SECRETAIRE GENERAL DU SENAT ET
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Amb. NDAHAYO Isabelle

